# Noirot AEROTHERME MURAL

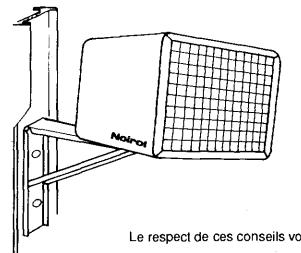
## 1 ALLURE - série 3508

4,5 kw - 6 kw - 9 kw - 12 kw - 15 kw - 18 kw - 24 kw

# NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Dès réception de votre appareil vérifier qu'il est en parfait état

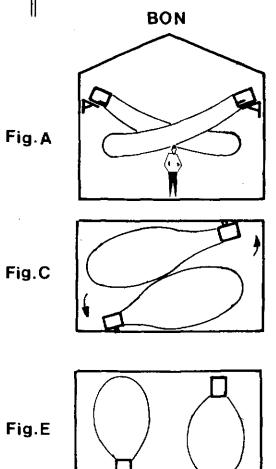
GARANTIE : Le bon de garantie joint à cet appareil doit être complété par votre installateur; le présenter en cas d'intervention durant la période correspondante de garantie :

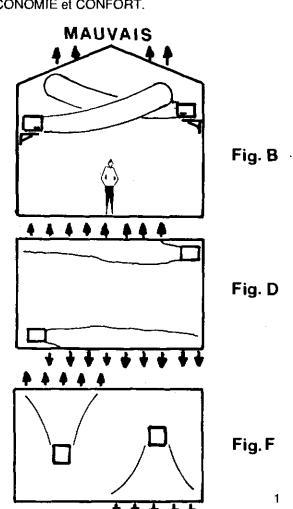


### **CONSEILS D'IMPLANTATION**

- Incliner la batterie légèrement vers le bas (Fig. A et B) pour éviter la stratification de la chaleur au plafond.
- Ne pas envoyer le jet chaud directement sur les parois froides ou très près le long de celle-ci. (Fig. D et F).
- Si plusieurs batteries sont installées, les jets ne doivent pas se contrarier (Fig. C et E).
- · Ne pas souffler directement sur les personnes.

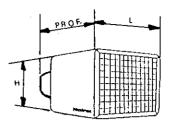
Le respect de ces conseils vous assurera ECONOMIE et CONFORT.





### CARACTERISTIQUES

- · Console de fixation réglable.
- · Bornier d'alimentation puissance.
- · Contacteur de puissance.
- Temporisation au démarrage et à la coupure.
- · Protection thermique du moteur.
- · Sécurité thermique.
- Sortie pour télécommande Réf. 3591.1.AA groupant :
  - 1 inter Marche/Arrêt
  - 1 thermostat d'ambiance
  - 1 inter inverseur Eté/Hiver.



Référence	CHAUFFAGE		VENTILATEUR		Elévation		DIMENSIONS	
BEA	Puissance kW	Tension V	Vitesse	Débit	Portée à	Bruit	de Temp.	Prof x L x H.mm sans fixation
`.	KVV	V	Tr/mn	m³/h Froid m	d B (A)	°C	Poids Kg	
3508-1	<b>4</b> ,5	230 <b>M</b> ono 230 Tri 400 Tri + <b>N</b>		540	14	48	25	520 x 420 x 330 21
3508-2	6		Tri	660	15	49	27	520 x 420 x 330 21
3508-3	9			1000	16	50	27	540 x 470 x 380 26,2
3508-4	12			1200	18	53	30	600 x 470 x 380
3508-5	15			1200	18	53	30	27,4 600 x 470 x 380 27,4
3508-6	18	230 Tri 400 Tri + <b>N</b>		1650	19	55	32	660 x 520 x 430 36,4
3508-7	24		400 Tri + N		2310	20	56	31

400 Tri sans Neutre : nous consulter

Conforme à l'arrêté du 19 août 1985 (Journal Officiel du 1er septembre 1985) relatif à la limitation des perturbations radioélectriques.

### 1) IMPLANTATION ET MONTAGE DU SUPPORT

Le suport est livré démonté dans le calage carton. Il se compose de :

- 1°) Une équerre articulée.
- 2°) Une entretoise.
- 3°) Un sachet de visserie.

Le pivot d'orientation est fixé d'origine sous la batterie.

Deux possibilités de fixation de la batterie sont offertes :

### 1 a - FIXATION VERTICALE SUR MUR, POTEAU, etc... (Fig. 1 et 2)

- · Utiliser l'équerre articulée pour le pointage des trous de fixation.
- · Fixer par 4 vis ou tirants suivant la nature du support.
- Placer l'entretoise dans l'équerre articulée, ailes vers l'intérieur, et les trous les plus grands positionnés du côté des trous carrés de l'équerre (Fig. 2).
- Introduire une vis M8 X 120 "JAPY" (côté trous carrés) dans les trous Rep. 8.
- · Visser à la main un écrou-frein M8.
- Introduire la 2ème vis "JAPY" dans le trou correspondant à l'inclinaison souhaitée.
  - a) trou Rep. 1 : batterie inclinée de 30° vers le bas
  - b) trou Rep. 2 : batterie inclinée de 22° vers le bas
  - c) trou Rep. 3 : batterie inclinée de 17° vers le bas
  - d) trou Rep. 4 : batterie inclinée de 10° vers le bas
  - e) trou Rep. 5 : batterie horizontale.
- · Visser le 2ème écrou M8 et bloquer les 2 écrous-freins M8.

Le croquis ci-contre donne les cotes d'encombrement et de perçage pour la fixation de l'équerre articulée en mm.

# HAUT BAS 4 Ø 13 176 112

# EQUERRE ARTICULEE (vue de face) Fig.1

### MONTAGE DE LA BATTERIE SUR LE SUPPORT (Fig. 2).

- Placer la batterie sur le support et visser la vis M12 (clé de 19) Rep. A.
- Mettre en place les pattes de blocage Rep. C.
- · Orienter la batterie dans la position désirée.
- Bloquer la vis A et les écrous B (clé de 10).

	<b>-</b>	D				
1		Ē				
			h <u>entrées</u>	de cabla	¥ -	
	:				Mur	
	Noirot		<u>ėquerre a</u>	rticulėe	ou IPN	F
	B	<del></del>	pivot			
	© 000			<u> </u>		70
	(A)	" (1)(2)(3)(4)	5	6 7		
		er	itretoise	7		241
				®¥¢	· -	
	Fiç	g. 2				

TYPE BEA	D	E	F
4500 W	635	430	350
6000 W			<del></del>
9000 W			
12000 W	635	430	400
15000 W	·		
18000 W	685	480	450
24000 W			

### 1 b - FIXATION AU PLAFOND (Fig. 3)

Fixer l'entretoise à l'aide d'une vis M8 X 120 "JAPY" et d'un écrou-frein dans les trous Rep. 9 ou 10 de l'équerre.

Ensuite choisir l'inclinaison du support :

- a) trou Rep. 8/9 : batterie inclinée de 45° vers le bas
- b) trou Rep. 6/9 : batterie inclinée de 30° vers le bas
- c) trou Rep. 10/6 : batterie inclinée de 15° vers le bas
- d) batterie horizontale : l'entretoise n'est pas nécessaire, il sullit de passer une vis dans les trous 8 et 4 de l'équerre.

### MONTAGE DE LA BATTERIE EN SUSPENSION

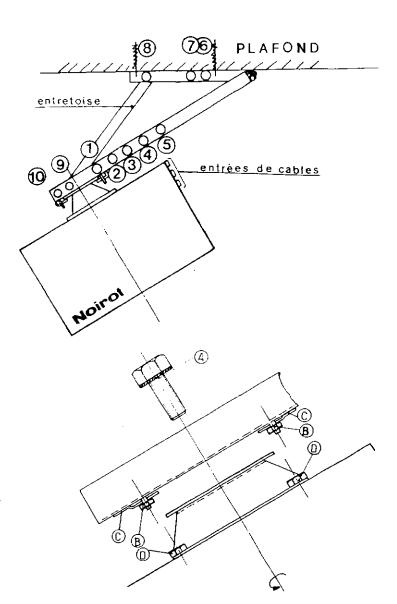
Dévisser les 4 vis rep. D et refixer le pivot sur le dessus de la batterie. Fig. 3.

Pour la suite, procéder comme indiqué au paragraphe 1 b.

Accrocher la batterie sous le support et visser la vis M 12 (clé de 19) Rep. A.

Mettre en place les pattes de blocage Rep. C.

Orienter la batterie dans la position désirée, serrer la vis A et les écrous B (clé de 10).



### 2) RACCORDEMENT ET BRANCHEMENT

FIG. 3

L'installation des aérothermes doit être en conformité avec la norme C 15-100.

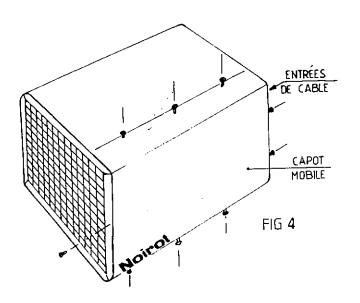
La section et la protection des conducteurs en rapport avec le tableau ci-après.

Les entrées de câble se situent à l'arrière de la batterie (Fig. 4).

Le raccordement et le couplage des aérothermes s'effectuent selon le tableau (Page 2, et les Fig. 5 et 6).

Pour accéder au bornier de raccordement, dévisser les 9 vis retenant le capot mobile.

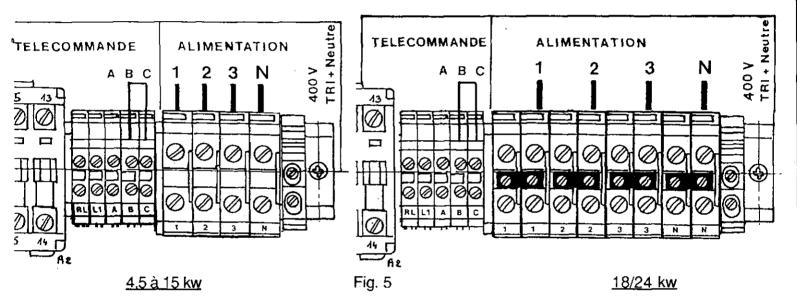
Seules les vis côtés grilles avant et arrière s'enlèvent complètement (Fig. 4).



PUISSANCE	COLIRANT ABSORBE PAR PHASE		
AEROTMERME	230 V MDND	230 V TRI	_400_V TRI + N
4500 W	19,57 A	11,30 A	6,50 A
6000 W	26,08 A	15,06 A	B,66 A
9000 W	39.13 A	22,60 A	12,99 A
12000 W	52.17 A	30,12 A	17,32 A
15000 W	65.22 A	37,65 A	21,65 A
18000 W		45.18 A	25,98 A
24000 W		60.24 A	34,64 A

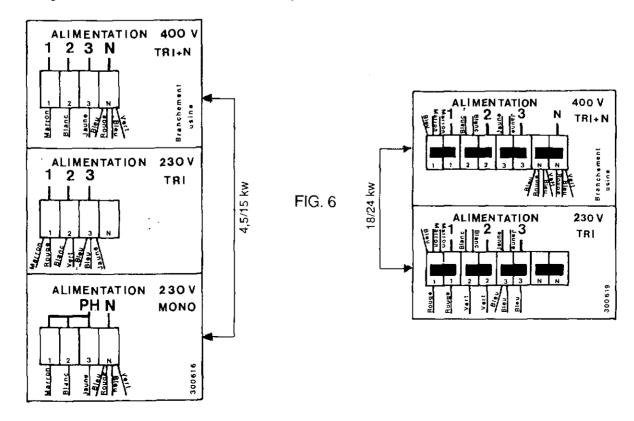
Les aérothermes sont livrés d'usine couplés en Tri. 400 v + neutre.

Les fils d'alimentation secteur se raccordent selon la Fig. 5 en serrant suffisamment les vis.



Il est impératif de brancher la terre sur le châssis arrière à la borne réservée à cet effet. Le châssis portant les résistances est isolé et doit le rester. (Montage double isolement).

Pour les changements de tension, se conformer à la Fig. 6 et bien resserrer les vis.



TYPE AÉROTHERME	COURANT ABSORBÉ MOTEUR + CONTACTEUR (en régime)		
4,5 KW	0,32 A		
6 KW	0,32 A		
9 KW	0,52 A		
12 KW	0,79 A		
15 KW	0,79 A		
18 KW	0,74 A		
24 KW	0,78 A		

### 4) BOITIER DE TELECOMMANDE REF. 3591.1

Ce boitier comprend les fonctions 'Inverseur été/hiver", "Thermostat d'ambiance" et "Interrupteur Marche/Arrêt".

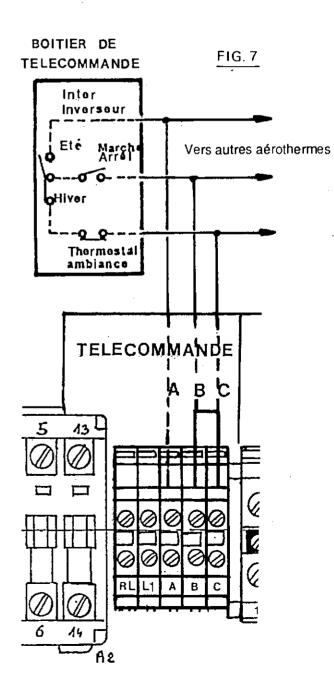
Il se fixe, soit à l'arrière de la batterie, soit sur un mur.

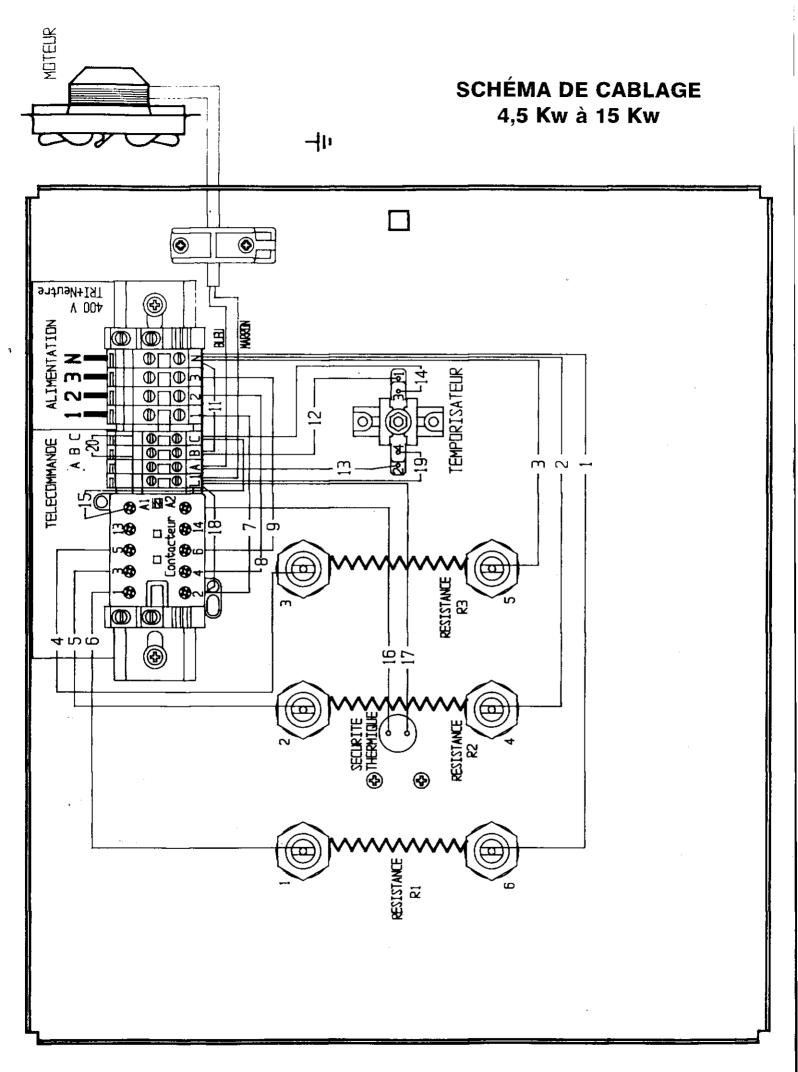
Il se raccorde sur les bornes de télécommande A. B. C. après avoir supprimé le shunt entre les bornes B et C.

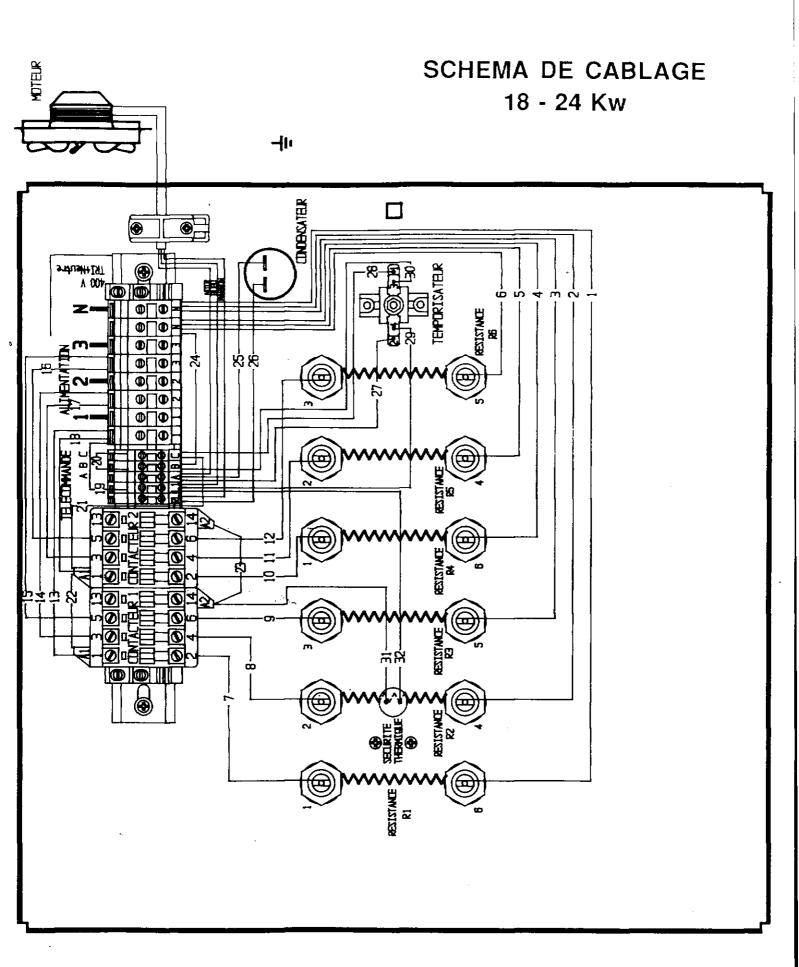
Câble à utiliser: 3 X 1,52 (Fig. 7).

Le boitier de télécommande peut alimenter jusqu'à 4 aérothermes.

Nota : ces fonctions peuvent être assurées par des accessoires individuels.







### 6) MISE EN SERVICE

Agir sur la télécommande : • Interrupteur sur "Marche".

• Inverseur sur "Hiver".

Tourner le bouton de thermostat dans le sens des aiguillies d'une montre.

- Les résistances alimentées par le contacteur s'échauffent.
   La temporisation avec un retard d'environ 1 à 2 mn. met en service le ventilateur. (Ce décalage entre les deux fonctions a pour but d'éviter de souffler de l'air froid au démarrage.)
- Lorsque la température souhaitée du local est atteinte, tourner lentement le bouton de thermostat en sens inverse jusqu'au moment où vous entendez le bruit caractéristique du contacteur de puissance. Le réglage est terminé.

La temporisation, avec un retard variable suivant les modèles, arrête la ventilation.

Ceci a pour avantage de réduire le choc thermique subit par les résistances lors de l'arrêt du ventilateur.

### 7) ENTRETIEN

Cet appareil de construction robuste ne nécessite aucun entretien. Toutefois, en atmosphère poussiéreuse, il faudra nettoyer régulièrement la grille arrière.

### IMPORTANT:

Pour toute intervention sur l'appareil, couper obligatoirement le courant par l'intermédiaire du dispositif de coupure omnipolaire du tableau de commande.

La garantie enfin ne peut intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de déterioration ou d'accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL : En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est strictement limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATIONS : Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le Tribunal de Commerce de PARIS sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts de vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants.